

Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil

Dernière mise à jour : 24 juillet 2023

13 SEPTEMBRE 2023 | 09H – 17H30

Organisme de formation : CDF Formations
Formateur : Bernard MANTOUT
Lieu : Strasbourg
Durée de la formation : 6 heures – 1 jour
Type de formation : Présentiel
Format de la formation : Conférence
Public visé et prérequis : Chirurgiens-dentistes, aucun prérequis
Prix syndiqué CDF : 275 €
Prix non syndiqué CDF : 350 €
Prise en charge : OPCO-EP
Nombre de participants : 30
Contact : formations@lescdf.fr

INTRODUCTION

Découvrez notre passionnante journée de formation continue dédiée aux chirurgiens-dentistes : "Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil". Le **SAOS** est un enjeu majeur de santé publique qui affecte près de 1,5 million de Français. Pourtant, cette pathologie reste méconnue et largement sous-diagnostiquée, avec moins de 2 cas sur 10 identifiés.

Le **ronflement**, bien plus qu'une simple nuisance sociale, a un impact significatif sur la qualité de sommeil de la personne concernée et peut entraîner des conséquences néfastes pour sa santé.

En tant que chirurgiens-dentistes, vous avez l'opportunité de jouer un rôle crucial dans la prise en charge de ces troubles grâce aux **orthèses d'avancée mandibulaire (OAM)**. Depuis le 28 octobre 2016, les actes de la CCAM (LBLD017 + YYYY465) liés à la réalisation des OAM sont pris en charge par l'assurance maladie, mais **nécessitent une formation spécifique**.

Ne manquez pas cette occasion de développer vos compétences et d'élargir votre champ d'intervention. Inscrivez-vous dès maintenant à notre formation continue, conçue pour vous offrir les connaissances et les outils nécessaires pour diagnostiquer et traiter efficacement le SAOS. Ensemble, améliorons la qualité de vie de vos patients !

OBJECTIFS

Au cours de cette journée de formation, nous visons à atteindre les objectifs suivants :

1. Fournir aux praticiens les connaissances essentielles pour aborder avec confiance la prise en charge des patients souffrant de troubles respiratoires obstructifs du sommeil (TROS), tels que le syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (SAOS) et le ronflement.
2. Souligner l'importance du rôle du chirurgien-dentiste dans la détection, la prévention et le traitement de ces pathologies, en collaboration avec d'autres spécialités médicales.
3. Sensibiliser les participants à l'impact du SAOS et du ronflement sur la santé des patients et à leur importance en tant que problèmes de santé publique.
4. Présenter les orthèses d'avancée mandibulaire (OAM) comme une solution thérapeutique éprouvée et efficace dans le domaine de la médecine du sommeil depuis plus de quarante ans.
5. Répondre à la demande croissante de chirurgiens-dentistes formés et engagés dans le traitement des patients concernés par les TROS.
6. Mettre en avant le potentiel de développement de cette thérapeutique, qui présente un faible impact sur les dépenses de santé par rapport aux alternatives habituelles.
7. Insister sur la nécessité de confier la réalisation des OAM à des praticiens compétents en matière de sommeil et de dysfonctionnements de l'appareil manducateur, conformément aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).
8. Favoriser le développement des compétences professionnelles des participants tout en améliorant le service rendu aux patients.

En vous inscrivant à cette formation, vous serez en mesure de contribuer activement à l'amélioration de la qualité de vie de vos patients souffrant de TROS et d'enrichir votre pratique professionnelle.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Notre méthode pédagogique pour cette formation allie interactivité et engagement, en mettant l'accent sur l'apprentissage collaboratif et l'évaluation continue. Voici les éléments clés de notre approche :
 1. Formation présentielle en groupe : Cette méthode favorise les échanges entre les participants et les formateurs, permettant un apprentissage dynamique et une meilleure compréhension des concepts abordés.
 2. Interactivité : Les séances de formation sont conçues pour encourager la participation active des participants, facilitant ainsi l'assimilation des connaissances et le partage d'expériences.

3. Évaluation continue : Tout au long de la formation, le formateur évaluera régulièrement la progression des participants, offrant des opportunités de feedback et d'ajustement pour optimiser l'apprentissage.
4. Présentations PowerPoint : Les supports visuels, tels que les présentations PowerPoint, serviront de guide tout au long de la formation, aidant à structurer les sessions et à illustrer les concepts clés.
5. Ressources : À l'issue de la formation, les participants recevront l'ensemble des présentations PowerPoint. Ces documents pourront être consultés ultérieurement pour approfondir les connaissances acquises et servir de référence dans la pratique quotidienne.

En combinant ces différentes méthodes pédagogiques, nous avons pour objectif de vous offrir une expérience d'apprentissage enrichissante et stimulante, adaptée aux besoins des chirurgiens-dentistes souhaitant se former aux orthèses d'avancée mandibulaire et aux troubles respiratoires obstructifs du sommeil.

PROGRAMME

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Introduction et présentation de l'intervenant et du programme de la journée

9h05 : Généralités sur la physiologie et les pathologies du sommeil

9h45 : Le Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructives du Sommeil (SAOS) - Partie 1

- Définitions
- Physiopathologie
- Épidémiologie

10h30 : Pause

10h45 : Le Syndrome d'Apnées-Hypopnées Obstructives du Sommeil (SAOS) - Partie 2

- Diagnostic
- Traitements : • Médicaux • Chirurgicaux • Instrumentaux

11h45 : Les orthèses orales pour SAOS et/ou ronflement

12h20 : Questions diverses

12h30 : Pause repas (inclus dans la formation)

14h00 : Les rôles du chirurgien-dentiste dans la prise en charge des TROS

- Détection
- Prévention
- Traitement

15h00 : Protocole pratique pour la réalisation des orthèses d'avancée mandibulaire (OAM) - Partie 1

- Exigences du médecin du sommeil
- Conditions de prise en charge de l'appareillage
- Liste des OAM remboursables avec codes et tarifs
- Honoraires du praticien selon la CCAM
- Indications et contre-indications
- Résultats et effets secondaires potentiels des OAM

15h30 : Pause

16h00 : Protocole pratique pour la réalisation des OAM - Partie 2

- Étapes cliniques de prise en charge

16h45 : Spécificités du SAOS chez l'enfant

17h00 : Questions diverses

17h20 : Questionnaire d'évaluation et corrigé

17h30 : Clôture de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Nous avons mis en place des méthodes d'évaluation efficaces et adaptées pour mesurer les progrès réalisés tout au long de la formation et assurer la satisfaction des participants. Voici les méthodes d'évaluation améliorées :
 1. Test d'auto-positionnement : Avant la formation, les participants réaliseront un test d'auto-positionnement pour évaluer leur niveau de connaissance sur le sujet. Cela permettra d'adapter le contenu de la formation aux besoins spécifiques des participants et d'assurer un apprentissage optimal.

2. Questionnaire d'évaluation post formation : À la fin de la formation, les participants rempliront un questionnaire d'évaluation pour mesurer leurs acquis immédiats et identifier les points à améliorer. Les réponses fourniront des informations précieuses pour ajuster et perfectionner les futurs programmes de formation.
3. Questionnaire de satisfaction : Enfin, les participants seront invités à remplir un questionnaire de satisfaction pour recueillir leurs impressions sur la qualité et la pertinence de la formation. Les retours permettront d'améliorer continuellement nos formations et de répondre au mieux aux attentes des participants.

Ces méthodes d'évaluation combinées offrent une approche complète pour évaluer les progrès des participants, assurer leur satisfaction et garantir l'efficacité de la formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION & DÉLAIS D'ACCÈS

- 1 : Inscription et règlement par le bouton « s'inscrire » en haut de cette page Web.
- 2 : Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et du règlement.
- 3 : 30 jours avant votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour participer à la formation.
- 4 : Vous recevrez sous 7 jours après votre formation vos attestations de formation et de règlement.
 - *Délai d'accès : Les demandes d'inscription peuvent être envoyées jusqu'à 30 jours avant le début de la formation, en fonction des places disponibles. Pour plus d'informations sur les délais des sessions indiquées « complet », merci de nous contacter.*
 - *Pour les conditions d'annulation, vous référer aux Conditions Générales de Vente, téléchargeables sur notre site.*

FINANCEMENT & PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF-PL : à hauteur de 250 €/jour* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an). Formation d'une demi-journée : 125 €

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF-PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF-PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

*Formation susceptible d'être prise en charge

Pour les praticiens salariés > OPCO-EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

- Informations utiles :

- NDA de CDF Formations : 11 75 43379 75
 - Lieu : Organisme de formation
 - Modalité d'exécution : présentiel
 - Intitulé du stage : Orthèses d'avancée mandibulaire et troubles respiratoires obstructifs du sommeil
 - Dates de début et de fin : 13 septembre 2023 9h au 13 septembre 2023 à 17h
 - Durée en heures par stagiaire : 6 heures
 - Durée en jours par stagiaire : 1 jour
 - *Le montant HT est égal au montant TTC*
 - Vous aurez également besoin de la convention de formation, téléchargeable sur notre site, ainsi que de ce programme.
- Dans le cadre d'un financement DPC, FIF-PL ou OPCO-EP, n'hésitez pas à nous contacter afin que l'on vous accompagne dans vos démarches de prise en charge.
 - *Notre tutoriel est disponible en téléchargement sur notre site ; il vous aidera à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.*

CDF FORMATIONS, DES FORMATIONS PENSÉES POUR TOUS !

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre Référent Handicap : formations@lescdf.fr.